

## Compte rendu du CA du 13 juin 2020

*Présent-e-s membres du CA : Alami Hassan, Alexinitzer Dror, Boisseau Annick, Brouzet Robert, Carbini Jérôme, Cerantola Thierry, Darthos Paul , Ducrot François, Gaudel François, Goichot François, Grihon Pierre, Grillot Michèle , Lafrance Houria, Lamboley Gilles, Mus Jean-Baptiste, Parreau François, Soriana-Gafiuk Florence, Szpirglas Aviva.*

Excusé-e-s membres du CA ayant donnés pouvoir : Martin Carole (pouvoir donné à G. Bailly-Maitre), Bavard Françoise (pouvoir donné à H. Alami).

Excusé-e-s : Fryc Adrien .

Invité-e-s : Grand Marie, Lasserre Anne, Roy Marie-Françoise.

Nombre de voix pour les votes: 20

**Le CA débute à 09h05.**

### **Approbation du CR du CA du 18 janvier 2020 :**

**Vote : Approuvez-vous le compte rendu tel que présenté ?**

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 2

**Approuvé**

### **Un point sur le confinement et MEJ (chômage partiel, pb du bureau à l'IHP ...)**

Le confinement imposé par la COVID-19 a provoqué une baisse de travail nette. L'association a donc mis les salariés en chômage partiel.

L'activité reprenant, tous les salariés repassent à temps plein.

Aucune info sur le retour à l'IHP qui a fermé aussi le 17 mars 2020, il semble que les travaux se terminent dans l'été mais aucune certitude pour une réouverture en septembre.

### **Un point sur le congrès virtuel**

La période de confinement a provoqué l'annulation de tous les congrès. Il a fallu trouver une alternative et l'association a monté en « amateur » un congrès virtuel. Des ateliers se sont proposés et ont donc participé à des sessions d'exposés virtuels.

Plutôt un bon fonctionnement (même si nous sommes amateurs et novices), 20 ateliers environ, une quarantaine de présentations.

Par contre, si cela doit se refaire il faudrait professionnaliser la mise en place et le fonctionnement.

Merci au laboratoire de maths Paris 13 qui nous prête sa plate forme.

Le conseil scientifique suit bien le congrès

### **Bilan financier (ou approche du bilan) :**

Bilan avec une différence de 5000 euros par rapport à ce qui était prévu. C'est une écriture comptable passée d'une année sur la suivante.

*Marie-Françoise Roy* : Connait-on la proportion du déficit par rapport aux réserves ?

*Gilles Lamboley* : Environ 34% de nos réserves.

**Vote : Approuvez-vous le bilan financier tel que présenté afin de le soumettre à l'AG ?**

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Approuvé**

Perspectives pour 2020/2021, pour le moment 3 scénarios (base de travail) .

#### SCENARIO A : RETOUR A LA NORMALE PROGRESSIF

Les conditions sont réunies pour assurer une rentrée dans les conditions « classiques ». Les ateliers reprendraient dans les conditions dites normales (environ 240 ateliers)

- Une légère baisse d'effectif peut être tout de même envisagée, (appréhension des enseignants, organisation dans l'établissement qui est encore approximative, réforme du bac qui arrive en Terminale...) : environ 3000 inscrits en congrès
- Un maximum de congrès peuvent être organisés, équivalents au nombre de cette année : 12

Scenario A			
Nb Elèves	3000		
Nb Ateliers	240		
Recettes		Dépenses	
Inscriptions	150 000,00 €	Restauration	135 000,00 €
Participations des établissements	18 000,00 €	Aides Ateliers	40 000,00 €
Subventions locales	80 000,00 €	charges personnel	100 000,00 €
		Autre service extérieur	30 000,00 €
		Achats	13 500,00 €
<b>Total</b>	<b>251 240,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>318 500,00 €</b>
Solde	-67 260,00 €		

- Si les 75 euros ne sont pas imposés pour tous les ateliers dès la rentrée (en tant que participation aux frais de l'association), nous risquons de perdre quelques milliers d'euro comme cette année. Il y a de grandes chances que les terminales ne participent pas aux congrès l'année prochaine, cela impliquerait une baisse des effectifs assez importante.

Piste pour assurer les dépenses fixes et diminuer le déficit :

- campagne d'adhésions pour les chercheurs et enseignants
- Adhésion obligatoire pour les élèves, qui peut être prise en charge par l'établissement (gain de 15 000 euro)
- Diminution du nombre de repas-gouter pris en charge lors du congrès (45€ par élèves actuellement) : pour 5 €, 12000€

#### SCENARIO B : RENTREE AVEC DES MESURES RESTRICTIVES

Les activités périscolaires pourraient ne pas reprendre dès la rentrée, en fonction des politiques de chaque établissement. Le nombre d'ateliers sera moindre (imaginons 150)

- Une forte baisse des effectifs doit être envisagée : considérons environ 1800 participants aux congrès
- Le nombre de congrès serait d'environ 5 (fonction des jauges)

Scenario B			
Nb Elèves	1800		
Nb Ateliers	150		
Recettes		Dépenses	
Inscriptions (50 euros)	90 000,00 €	Restauration	81 000,00 €
Participations des établissements	11 250,00 €	Aides Ateliers	20 000,00 €
Subventions locales	40 000,00 €	charges personnel	100 000,00 €
		Autre service extérieur	18 000,00 €
		Achats	8 100,00 €
<b>Total</b>	141 250,00 €	<b>Total</b>	227 100,00 €
Solde	-85 850,00 €		

Piste pour assurer les dépenses fixent :

- campagne d'adhésions
- Adhésion obligatoire pour les élèves, qui peut être prise en charge par l'établissement (gain de 10 000 euro)
- Diminution du nombre de repas-gouter pris en charge lors du congrès (45€ par élèves actuellement)

#### SCENARIO C : LES REGROUPEMENTS SONT INTERDITS

Il se peut que les congrès en réel n'aient pas lieu en 2021 (nouvelle vague d'épidémie...).

En fonction du nombre d'ateliers inscrits, un congrès virtuel peut être organisé, mais en investissant un minimum sur les outils.

Scenario C			
Nb Elèves	1000		
Nb Ateliers	100		
Recettes		Dépenses	
Inscriptions (5 euros)	5 000,00 €	Restauration	0,00 €
Participations des établissements	7 500,00 €	Aides Ateliers	0,00 €
Subventions locales	0,00 €	charges personnel	100 000,00 €
		Plate forme numérique	10 000,00 €
		Achats	0,00 €
<b>Total</b>	12 500,00 €	<b>Total</b>	110 000,00 €
Solde	-97 500,00 €		

*François Gaudel* : Dans le scénario A il y a une erreur de calcul sur les recettes. Ce n'est pas 251 240 € mais 248 000 € et donc un solde de - 70 500 €.

*Paul Darthos* : Le ministère pourrait aider pour les congrès !

*Marie Grand*: Le scénario C présente 10 000 euros pour une plate forme numérique mais c'est une estimation, cela peut-être moins.

*Jean-Baptiste MUS* : Dans tous les cas, je pense qu'il faudra penser à des Congrès hybrides (mi présentiel, mi distanciel), voir pour des régions sans congrès à un congrès virtuel. Il est donc important de réfléchir à la « partie numérique ».

*François Parreau*: Peut-être peut-on passer par l'IHP pour avoir une plateforme ?

*Paul D.* : Faire payer 5 euros par élève (scénario C) c'est peu envisageable.

*Florence Soriana-Gafiuk* : 50 euros par élève pour les congrès c'est déjà beaucoup.

*Gilles Bailly-Maître* : les 50 euros étaient pour une inscription de l'élève à l'année sur un atelier. Les 75 euros sont pour l'établissement.

*Aviva Szpirglas* : Attention ce n'est pas ça, les 50 euros sont pour les congrès donc pour les élèves qui n'y vont pas, les établissements ne paient pas. En effet les 50 euros doivent être payé par l'établissement, ils peuvent demander une participation maximale de 30 euros par élève.

*Paul D.* : C'est une question de principe, il faut dire 5 euros par élève payé par l'établissement mais pas par les familles. Peut-être faudrait-il élargir la perspective des dons ?

*Aviva S.* : Conclusion , il faut trouver de l'argent !

### **Rapport d'activité (en cours de rédaction) :**

Le rapport d'activité va prendre en compte la remise de la légion d'honneur à Françoise Bavard.

*Marie Françoise R.* : Pas d'activité très spécifique du conseil scientifique en dehors du suivi des activités et de l'UE.

Une réunion pour les chercheurs était prévue pendant les journées Audimath qui ont été annulées. Pas de report prévu pour le moment.

Le conseil scientifique a conscience du manque de budget, donc le conseil a pensé à demander aux laboratoires de maths pour pouvoir avoir des aides mais pour cela il faudrait avoir un budget (du congrès virtuel) de la part de MEJ.

**Vote : Approuvez-vous le rapport d'activité corrigé afin de le soumettre à l'AG ?**

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Approuvé**

### **Un point sur les aides/subventions :**

*Marie G. :*

- Thalès : 15.000 € demandés, réponse début juillet
- Fondation Blaise Pascal :
  - 2500 €-->ateliers
  - 9000 € (Alsthom)
  - 5000 €-->ateliers (AAP stages et clubs)  
(aides pour 2020, on négocie pour le report en 2021)
- Sopra Steria (site internet) et SCM CGM (PACA) : en attente
- MAIF (académie de Grenoble) : en attente
- Nexity : refus

*François Gaudel :* Et la fondation Bettencourt Shueller ?

*Pierre Grihon :* La fondation Bettencourt Shueller change de cible donc refusé.

### **Question finances: "Doit-on faire payer dès la rentrée les 75 euros par atelier ?"**

*Gilles L. :* Une cinquantaine d'établissements n'ont pas voulu payer car les congrès n'ont pas eu lieu.

*François P. :* Il faut faire payer en début d'année avec une convention de partenariat Association/atelier .

*François Gaudel :* On peut avoir un modèle de convention de partenariat.

*Marie-Françoise R. :* Une convention précisant les 75 euros d'inscription avec en plus une annulation éventuelle des congrès, et le remplacement avec un virtuel.

**Vote : Approuvez-vous la signature d'une convention de partenariat spécifiant 75 euros d'inscription de l'atelier ouvrant le droit pour participer au congrès et précisant des frais pour les participants ensuite ?**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

**Approuvé**

*Marie G.:* 5 euros d'inscription à l'année par élève serait peut-être une idée à exploiter ?

**Vote : Approuvez-vous le paiement d'une inscription de 5 euros dès le début de l'année pour les élèves?**

**Pour : 6**

**Contre : 10**

**Abstention : 4**

**Non Approuvé**

### **Le questionnaire pour les ateliers et bilan d'impact :**

*Anne Lasserre:* Le questionnaire pour les ateliers s'adaptera au congrès virtuel, donc avec des questions sur le futur (congrès hybride, ...). Le conseil scientifique a été mis à contribution pour l'élaboration du questionnaire.

*Aviva S.:* On a reçu une proposition de bilan d'impact de la part de la fondation Blaise Pascal. C'est une prestation payante.

*François Gaudel :* Nous avons déjà fait un bilan d'impact il y a 7 ans à Science ouverte. Mais c'est un énorme travail et il faut une personne qualifiée. On doit réfléchir aux objectifs, aux personnes touchées ...  
Les résultats et débouchés sont très aléatoires avec ces prestataires de services. Sciences ouvertes a reçu la même offre mais nous avons dit que ce n'était pas intéressant .

*Marie G.:* Une offre commerciale n'est pas intéressante mais par contre une étude par des étudiants master ou PhD serait pertinente.

### **L'UE 2021 (Les journées de Bourges de l'APMEP sont reportées à 2021)**

*Aviva S:* L'UE a été reportée et c'est une bonne chose car nous voulions la faire dans la foulée des journées de l'APMEP à Bourges qui ont été reportées d'un an .

La prochaine UE pourrait-être en août 2021 ou octobre 2021. Il faudra proposer au vote en AG.

### **La présence de MEJ sur les différents forum : salons des jeux**

*Anne L.:*

- Salon des jeux « démathérialisé » du 28 au 31 mai
  - MATH.en.JEANS membre du consortium pour l'organisation
  - Stand MATH.en.JEANS et présentation d'exposés d'élèves
  -

Retrouver le 21ème salon culture et jeux mathématiques salon.math.fr ! Une version « statique » du stand MATH.en.JEANS est en ligne.

- Grand forum des maths vivantes reporté au printemps 2021
- Fête de la Science : projets en cours
- Journées APMEP : reportées

### ***Le grand oral.***

*Aviva S.:* Organisation d'un séminaire MeJ en septembre ou octobre, a priori l'Inspection Générale ne serait pas contre participer.  
Y aurait-il des volontaires ?

### ***Un point sur le Crédit Mutuel et la réunion avec eux.***

Suite à une réunion téléphonique avec le CME, celui-ci demande à pouvoir « recruter » des clients dans nos réunions IdF .  
Pour les 4000 € de subventions (acquis en 2019) nous ne sommes pas sûrs de les retrouver en 2020 (liés aux congrès non tenus).

*Gilles B.M.:* Demandent-ils l'exclusivité ?

*Aviva S.:* Non

*Gilles B.M. :* Si c'est 4000 euros pour une subvention OK mais si c'est pour un partenariat il faut plus !

*François P.:* Que demandent-ils exactement ?

*Aviva S.:* Un lien sur le site, être présent physiquement sur les réunions ou congrès. On refuse par contre de partager nos listes d'adhérents.

*François P. :* On a eu un partenaire avec casio qui ne demandait rien. Donc ça dépend du partenaire. Il peut aussi y avoir des subventions locales et nationales pour le CME ?

*Gilles L. :* Sur les 4 000 euros il y a 2 000 € national 2 000 € local.

*Paul D. :* J'étais président du CME bordeaux centre, donc je peux apporter des infos, c'est un peu complexe et cela dépend des caisses. C'est un budget à part. Donc localement on peut donner mais il faut un compte dans la

banque ou faire de la publicité. Rien n'est gratuit . Par contre il n'a jamais été demandé de partager les données adhérents, c'est une demande des plus étrange.

**Vote : Approuvez-vous la poursuite du partenariat avec le CME Ile de France sans fournir nos données mais sous forme de stands sur les réunions et/ou congrès ?**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 3**

**Approuvé**

### ***Un point sur les candidatures :***

- 1 Cyril Demarche/François Gaudel
- 2 Annick Boisseau/François Ducrot
- 3 Robert Brouzet/Marie Diumenge
- 4 Youssef Barkatou/Ariane Martin
- 5 Julien Duthil/Marion Szpieg
- 6 Houria Lafrance/Marie Boyer
- 7 Sébastien Castagnedoli/Florence Soriano-Gafiuk
- 8 Christophe Bellettre/Charlotte Bouhelier

Il manque la profession de foi d'Houria et de sa suppléante ainsi que l'adhésion .

*François P. :* Pour la parité ne peut-on pas inverser quelques binômes ?

*Aviva S. :* Robert peut-on inverser l'ordre de ton binôme ?

*Robert Brouzet :* Pas de souci .

*Aviva S.:* Le problème c'est que Robert est au bureau.

*Gilles B.M. :* Doit-on faire un vote à bulletin secret pour 8 candidats sur 8 postes. Ne peut-on pas faire un vote à mains levées ?

*Gilles L. :* Il faut mettre la question dans la convocation si on veut faire à bulletin secret ou pas.

*François P. :* Le souci c'est que si une seule personne dit oui au bulletin secret on devra organiser le vote et donc cela décale encore plus.



**Vote : Approuvez-vous le fait que l'on fasse un vote moins formel sur un outil plus simple ?**

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Approuvé**

**AG en septembre : comment la fait on ? Si c'est à distance, quels sont nos moyens ?**

*François Gaudel* : A distance ou à l'IHP ?

*Aviva S.* : A l'IHP cela paraît compliqué car nous n'avons pas de vision sur les travaux de l'IHP ni sur sa réouverture.

Le distanciel semble sollicité.

**Vote : Approuvez-vous le fait que l'on fasse l'AG en distanciel ?**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstention : 6**

**Vote : Approuvez-vous le fait que l'on fasse l'AG en présentiel ?**

**Pour : 7**

**Contre : 6**

**Abstention : 7**

**Approuvé pour le distanciel (emportant plus de votes pour)**

La date du 5 septembre 2020 est retenue pour l'AG et le 12 septembre pour le CA.

**Vote : Approuvez-vous le fait que l'on fasse l'AG le :**

**Matin : 10**

**Après-midi : 4**

**Abstention : 6**

**Approuvé pour le matin**

Marie a envoyé un lien proposant des solutions possibles pour le distanciel, il faut étudier tout ça.

**Fin du CA  
11h25**



